

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Création de l'Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité

N° action : 5

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1 Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2 Enjeux climat et mobilité
- 2.4 Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien direct avec les fiches 1 à 4 ainsi que la fiche 66.

- Contexte :

Les divers projets du PNVS portent sur l'amélioration des connaissances scientifiques de la biodiversité et sur la mise en œuvre de mesures de gestion destinées à améliorer l'état de conservation des habitats et espèces patrimoniales du territoire, et ceci dans une vision à 20 ans. De nombreux facteurs sont à l'œuvre qui modifient les conditions physiques dans lesquelles évolue notre biodiversité, il est donc important d'avoir une vue globale en temps réel des impacts de ces facteurs de manière à pouvoir piloter efficacement les projets du PNVS. Un des facteurs majeurs influençant l'évolution de notre biodiversité est le contexte de modifications climatiques que nous connaissons actuellement et que nous connaissons à l'avenir.

Le Comité scientifique du PNVS rassemble les scientifiques spécialistes dans leur domaine et assume un rôle de pilotage des projets du PNVS. La force de ce Comité réside dans la transdisciplinarité des apports et des visions. Il se réunit régulièrement pour valider les rapports émis par les FA 1, 2, 3 et 4 et proposer des stratégies permettant de viser l'état de conservation des espèces et habitats le meilleur possible. Il élabore la politique scientifique à 5, 10 et 20 ans autour d'un programme de recherche et d'innovation qui visent les mêmes objectifs et ceci en lien avec différentes structures de recherche. La création du Centre d'excellence belge sur le climat au sein des établissements scientifiques fédéraux, décidée récemment par le Gouvernement belge, illustre bien ce besoin de coordination.

D'autre part, les modifications climatiques à l'œuvre commencent à être perceptibles par de nombreux acteurs du territoire comme le grand public (sécheresses, vagues de chaleur, inondations, tempêtes, érosion de la biodiversité). Cependant, ces acteurs comme ce large public ne font pas toujours le lien entre ces changements et leurs responsabilités. Seule, une prise de conscience plus aiguë permettra des modifications de comportements et, pour cela, la participation active aux observations des signes de changements climatiques et la large diffusion des résultats de ces observations constituent l'une des voies les plus efficaces.

- Objectifs :

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- ➔ **Coordonner les suivis scientifiques et piloter efficacement les projets du PNVS ;**
- ➔ **Proposer des pistes de recherches sur les possibilités de résilience et un territoire laboratoire grandeur nature pour ces recherches**
- ➔ **Sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et modifier à terme leurs pratiques ;**

Les sous-objectifs suivants sont donc visés :

- Rassembler les données d'inventaires et de suivi de la biodiversité (habitats et espèces) des FA 1, 2, 3 et 4 ;
 - Centraliser toutes les données relatives aux actions de gestion des espèces et habitats effectués par le PNVS ;
 - Centraliser les données d'observation des paramètres climatiques sur le PNVS : précipitations, températures, vents, niveaux de l'eau et débits de la Semois et affluents, épisodes extrêmes (sécheresses, inondations, vagues de chaleur, etc), ensoleillement, niveau des nappes phréatiques, etc. effectués sur le territoire et ceci sur la plus longue période possible (historique depuis les 1ères données enregistrées et relevés futurs). De même, pour les données des impacts des modifications climatiques sur la biodiversité du territoire, (santé des forêts, arrivée d'espèces méridionales, déclin d'espèces septentrionales, etc.);
 - Monitorer et piloter les projets du PNVS :
 - Rédiger des rapports annuels et quinquennaux sur les projets portés par le Parc national de la Vallée de la Semois, sur l'état de conservation des habitats et espèces visées par ces projets, sur l'impact des diverses pressions s'exerçant sur ces habitats et espèces (notamment les modifications climatiques à l'œuvre), sur les possibilités d'adaptation à ces menaces pour maintenir un état de conservation le meilleur possible pour les habitats et espèces (ces rapports sont en partie pris en charge par la FA 4) ;
 - Donner des outils de pilotage des projets au Comité scientifique pour proposer d'autres approches en cas d'évolution négative d'habitats ou d'espèces afin de maintenir l'état de conservation de la biodiversité le meilleur possible;
 - Évaluer les impacts des modifications climatiques sur la biodiversité sur un long terme (20 ans minimum et plus si possible) ;
 - Orienter des programmes de recherche sur les impacts des modifications climatiques et des diverses pressions s'exerçant sur la biodiversité sur un territoire défini et offrir aux scientifiques un territoire-laboratoire où l'on expérimente des pratiques destinées à enrayer l'érosion de la biodiversité ;
 - Diffuser les bonnes pratiques aux publics spécifiques dans le but d'améliorer les pratiques favorables à la biodiversité de ces différents publics (sylviculteurs, agriculteurs, acteurs du tourisme, élus et acteurs communaux, monde associatif, chasseurs, citoyens, écoliers, etc.) ;
 - Proposer aux acteurs locaux et aux citoyens une démarche de science participative : en organisant des programmes d'observation citoyenne sur différents paramètres météorologiques ou biologiques faciles à observer : niveaux de la rivière, précipitations, températures, calendrier phénologique, etc. Ces observations citoyennes peuvent être mises en lien avec celles du réseau d'observateurs permanents de la biodiversité de la fiche 4.
 - Sensibiliser les publics précités aux impacts des modifications climatiques sur leur vie quotidienne :
- L'objectif final est de rendre les citoyens plus actifs dans le processus de lutte contre les modifications climatiques grâce aux nombreux signes très locaux qui auront été rassemblés et

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

partagés, permettant ainsi une sensibilisation efficace. Les citoyens seront mieux informés des causes et des conséquences sur la vie quotidienne de ces modifications.

- **Méthodologie :**

1. Centralisation des données sur la biodiversité ;
2. Centralisation des données relatives aux actions de gestion ;
3. Centralisation des données d'observation climatiques et météorologiques sur le territoire ;
4. Rédaction des rapports annuels et quinquennaux qui mettent en relation états de conservation des habitats et espèces, mesures de gestion, pressions s'exerçant sur la biodiversité du territoire et qui proposent des mesures d'adaptation pour maintenir un bon état de conservation de la biodiversité ;
5. Réunions régulières du Comité scientifique pour le suivi des projets du PNVS et élaboration de pistes de recherche ciblées sur les objectifs du PNVS en lien avec différentes structures de recherche ;
6. Communication et sensibilisation des publics spécifiques aux bonnes pratiques : éditions des rapports vulgarisés, de brochures, de dépliants déclinés en fonction des différents publics ;
7. Organisation de campagnes d'observations citoyennes sur différents paramètres météorologiques et biologiques ;

- **Localisation :**

Tout le territoire du PNVS est un territoire d'expérimentation. La localisation des bureaux de l'Observatoire n'est pas encore définie de manière définitive. Le Domaine des Epioux pourrait être une option.

- **Public(s) ciblé(s) :**

Sylviculteurs, agriculteurs, acteurs du tourisme, acteurs communaux, monde associatif, chasseurs, citoyens, écoliers, etc.